



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Du samedi 16 novembre 2024

Le président Gérard HILAIRE ouvre avec plaisir cette 119<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire dans les nouveaux locaux, équipé de moyens supplémentaires.



Il remercie de leur présence Mr Jean-Paul MICHEL, Président de la Communauté de Commune Marne et Gondoire et Maire de Lagny sur Marne – Mme Elise LEVAILLANT, Directrice Régionale d'Ile de France et des Hauts de France de la SAUR qui est notre principal partenaire depuis 5 ans – les membres du Comité et les membres de l'Assemblée présents.

Il présente les excuses de Mme Bouchra FENZAR-RISKI, Vice-présidente du Conseil Départemental déléguée aux sports, Conseillère départementale du Canton de Lagny et première Adjointe au Maire de Lagny.

Après vérification des pouvoirs, et le quorum étant atteint, Gérard Hilaire déclare ouverte la 119<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la Société Nautique de Lagny.

Tous les licenciés 2024-2025 ont reçu par mail, en même temps que la convocation, les différents rapports de l'AG 2023. Ces rapports sont approuvés à l'unanimité. Remerciements du Président.

Gérard Hilaire présente son rapport moral sur la saison 2023-2024. La lecture est suivie par vidéo.

Le bénévole de l'année est Gaël LELONG pour son investissement auprès de la section Masters et la prise en charge d'une séance hebdomadaire d'AviFit.





FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON  
Ligue d'Ile de France d'Aviron - Comité Départemental d'Aviron de S & M

## Société Nautique de Lagny

Fondée en 1905

Agrément N° AS77 890363 du 30 décembre 1989



Monsieur Jean-Paul Michel prend la parole :

*Il souhaite revenir rapidement sur comment ce patrimoine de la Ville qu'est la Nautique a pu évoluer et être complètement reconditionné, et comment, grâce au patrimoine humain, il été trouvé des solutions pour rénover un bâtiment (ce qui a coûté plus cher que sa destruction) et continuer à travailler ensemble.*

*Les moyens viennent toujours d'une dynamique de personnes qui ont une passion et un projet. La dynamique a réussi à mettre autour de la table : le département, la Région, l'Etat (l'ANS). Ce qui a permis lors de l'inauguration, de voir toutes les instances présentes.*

*Il met en avant la SAUR dont la démarche n'a pas été seulement l'aide d'une fois, mais de signer des contrats de trois ans qui ont été renouvelé, et qui permettent de pérenniser le fonctionnement. Il est important que le monde économique soutienne le monde associatif.*

*La SAUR est une société importante puisqu'elle distribue l'eau sur Marne et Gondoire et Val d'Europe qui s'occupe de l'usine d'assainissement en transformant l'énergie en méthanisation.*

*Ces passerelles sont très importantes à la vie associative.*

*Lorsqu'une ville crée un nouveau bâtiment, les frais seront plus importants car les locaux sont plus grands, besoin de plus de ménage, de plus de fonctionnement ce qui coûte plus cher à la Ville. La volonté a été de créer une activité économique sur la terrasse, ce qui permet de valoriser le site et rendre service aux promeneurs, mais également de recevoir un loyer qui couvre en partie les frais de fonctionnement.*

*Il remercie Gérard Hilaire pour son investissement et sa gestion du club. Notre club a été mis à l'honneur avec Etienne Morin qui a été le porte-drapeau lors du passage de la flamme es JO. C'est la troisième fois que la flamme passe par Lagny.*

*Serge Fornara a également été récompensé lors de la soirée des bénévoles.*

*Il a remarqué notre souci sur le nombre de licenciés, il propose d'aider le club dans la communication sur la Mairie.*

*Mr Jean-Paul Michel a toujours autant de plaisir à participer à nos Assemblées Générales. Il remercie Gérard Hilaire de son invitation.*





L'Assemblée Générale se poursuit par le rapport sportif du Vice-Président Ivan GAUDEFROY et celui de Nathalie COLLET pour le rapport financier.



Présentation du bilan réalisé 2023-2024 et du budget prévisionnel 2024-2025. L'inflation est d'un peu plus de 5% depuis 2 ans (pour rappel, il n'y a pas eu d'augmentation des cotisations la saison passée). Nathalie soumet aux votes une augmentation tarifaire de 3.2% sur les cotisations 2025-2026.

Lecture du rapport des Censeurs Vérificateurs aux comptes par Yannick Fleischman qui constate l'exactitude des comptes présentés sur les pièces justificatives fournies.

Les différents rapports sont soumis au vote :

Le rapport moral du Président – adopté à l'unanimité.

Le rapport sportif du Vice-Président – adopté à l'unanimité.

Le rapport financier de la Trésorière – adopté à l'unanimité.

Le rapport des Censeurs Vérificateurs – adopté à l'unanimité.

L'augmentation tarifaire pour la saison prochaine – adoptée à l'unanimité.

Election des censeurs vérificateurs : Thierry Olivier ne se représente pas, Fabienne Rochereau est candidate, Yannick Fleischman se représente. Tous deux sont élus à l'unanimité.

L'élection des membres du Comité de Direction. Le tiers sortant (Pascal BOURGAIN – Christophe LANDAIS – Frank LICHOU – Gilles MEIGNAT – Didier PATRON) se représente. Il n'y a pas de candidature.

Le vote se fait à main levée. Elus à l'unanimité.

Les membres du comité se réunissent pour désigner les membres du bureau.

Président : Gérard Hilaire

Première Vice-Présidente : Nathalie Collet

Deuxième Vice-Président : Ivan Gaudefroy

Secrétaire Général : Frank Lichou.

Secrétaire Adjointe : Patricia Manquat.

Trésorière : Nathalie Collet



Trésorier Adjoint : Gaël Lelong.



Directeur de la commission sportive Serge Fornara

La 119<sup>ème</sup> Assemblée Générale se poursuit par la traditionnelle fête du Palmarès récompensant les meilleurs rameurs.



Champions de France partagé UNSS Collège St Laurent  
Alice DEMARQUE/BOURDOT Mahé/SOUVAY Emeric  
GADRE Mathieu barreur CROMBOIS Aubin



Coupe des Régions  
Médaille de Bronze  
ANTIER Guillaume/THOMAS Robin



Championnat de France Master- Mâcon  
Vice-champions de France catégorie E 2x mixte  
Fabienne PECHE/Eric DUPONT



Championnat de France Mer-Dunkerque  
Médaille de Bronze 2x SF  
Diane DELALLEAU/Nathalie COLLET



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON  
Ligue d'Ile de France d'Aviron - Comité Départemental d'Aviron de S & M  
**Société Nautique de Lagny**  
Fondée en 1905  
Agrément N° AS77 890363 du 30 décembre 1989



Françoise/Patriciat/Denise/Fabienne/Nathalie

La fête du Palmarès se termine autour de quelques bulles et petits fours.

Secrétaire de séance  
Patricia MANQUAT

Président  
Gérard HILAIRE